

Jean-Baptiste de Silly

Le 24 mai 1728, le roi ordonnait au sieur de Silly de passer à Québec pour y faire sous les ordres de l'intendant Dupuy les fonctions de commissaire de la marine.

Le jour même de sa nomination, le président du Conseil de marine informait M. Dupuy que le sieur de Silly était un bon sujet qui servait depuis longtemps dans la marine.

M. de Silly arriva à Québec dans l'été de 1728.

Le 16 septembre 1728, M. de Silly comparaisait devant M. Michel Sarrazin, conseiller au Conseil Supérieur, chargé de faire l'information de vie et moeurs de Louis-Guillaume Verrier, nommé procureur-général. Il décline alors ses nom et prénoms : Jean-Baptiste de Silly, et se dit âgé de quarante-cinq ans ou environ.

Sur les entrefaites, l'intendant Dupuy ayant été rappelé en France, M. Daigremont, commissaire de la marine pour toute la Nouvelle-France, qui avait ses bureaux à Montréal, descendit à Québec pour faire les fonctions d'intendant en attendant l'arrivée du successeur de M. Dupuy. M. de Silly fut employé à Montréal pour remplacer M. Daigremont.

Le 1er décembre 1728, M. Daigremont décédait à Québec, et M. de Silly se trouva à faire sa propre besogne, celle du commissaire Daigremont et celle de l'intendant.

Le 28 octobre 1729, l'intendant Hocquart nommait M. de Silly son délégué à Montréal, par la commission suivante :

“ Sa Majesté nous ayant pourveu d'une commission pour faire les fonctions d'intendant en la Nouvelle-France en datte du 8 mars 1729 et donné pouvoir par la d. commission de subdéléguer dans tous les lieux de la colonie où il serait nécessaire pour son service et où nous ne pourrions nous transporter, nous en vertu du d. pouvoir avons subdélégué à Montréal et dans le gouvernement de la d. ville le s. de Silly commre de la marine ordonnateur servant au d. lieu-pour en la d. qualité connaître de toutes matières civiles jusqu'à la concurrence de la somme de cinq cents livres et ce conformément aux Edits, Ordon-